

Védazine

+ Bien vivre à Saint Jean de Védas +



équipement

**Et voilà le nouveau
groupe scolaire !**

PUB



« Travailler ensemble »

C'est certain, le rôle du maire dans la commune a changé. Quelques années auparavant, nous étions des élus locaux « décideurs – acteurs à 100% ».

Désormais, nous, les maires, sommes devenus des élus locaux pour partie « co-décideurs – ambassadeurs » de nos communes.

Que ce soit sur les questions de voirie ou d'aménagement du territoire, **des discussions permanentes se font avec la Métropole de Montpellier et son Président Philippe Saurel.**

Nous venons ainsi d'obtenir qu'un mandat d'études soit donné pour la réfection complète de la zone industrielle de La Lauze. On parle ici de plusieurs millions d'euros de travaux qu'il serait impossible de financer par le seul budget communal.

Discussions encore avec les autres institutions importantes du département.

Ainsi l'extension de la crèche -que nous avons inaugurée le 1^{er} février dernier- a bénéficié d'importants financements. L'État (40 900 €), le Conseil Départemental (25 000 €) et la CAF de l'Hérault (14 400 €) ont fourni près de 73% de l'investissement !

En cette époque où chaque euro compte dans le budget communal, aller chercher le soutien des institutions et des autres collectivités est un travail impératif pour un élu local.

Aujourd'hui, le maire n'a plus tous les leviers en main, ni tous les moyens. Le nier serait vivre

dans un passé révolu et nuirait à l'avenir de notre commune.

Il est désormais impératif que toutes les institutions travaillent ensemble, pour l'intérêt de tous.

DERNIÈRE MINUTE

Le 20 février, jour de la mise en impression de ce magazine, **je viens d'être innocentée par le tribunal correctionnel de Montpellier.**

Le 25 juin 2013, j'ai été mise en examen pour des faits remontant à 2009.

Pendant quatre ans, mon nom a été sali, ma famille humiliée. Le tribunal correctionnel m'a relaxée. Je suis blanchie, innocente.

Le Ministère public a, lui-même, reconnu ma probité, l'absence de corruption, l'absence d'enrichissement personnel, l'absence de trafic d'influence.

Enfin se tourne définitivement la page de huit ans d'acharnement judiciaire de mon prédécesseur à la mairie !

Maire et fière de l'être.

Isabelle Guiraud,

Maire de Saint Jean de Védas
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

4 *Tout en images*

7 *L'info*

9 *Tout sur la ville*

Toutes les actus de
Saint Jean de Védas

16 *Dossier*

Nouveau groupe scolaire

25 *Tout l'monde sort*

Taziri, un rêve musical

28 *Tout un week-end*

29 *Q/R*

30 *Tribune libre*

+ Tout en images +



Vœux

Cérémonies chaleureuses

Janvier est le moment privilégié pour favoriser rencontres et échanges. Que ce soit à la Maison de retraite Sudalia ou au Chai du Terral, les cérémonies de vœux ont permis ces temps de partage conviviaux.



10.12.2016
1428 jouets
récoltés

L'agence Century 21 de Saint Jean de Védas a récolté et offert 1 428 jouets pour Espoir pour un enfant. L'association les vendra pour venir en aide aux enfants malades. Prochaine brocante les 10 et 11 mars à la salle des Granges.

Inauguration de l'extension de la Maison de la petite enfance

Les travaux d'extension ont mis les locaux aux normes d'accessibilité et agrandi les parties dédiées au personnel. L'inauguration a réuni Isabelle Guiraud, Maire, Pascal Otheguy, secrétaire général de la Préfecture de l'Hérault, Jean Brunel, directeur de l'action sociale de la CAF de l'Hérault et Gabrielle Henry, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Hérault déléguée à la solidarité handicap.



+ Tout en images +



23.01.2017

Villes et villages fleuris

La Ville a une nouvelle fois obtenu le 3ème prix « Villes et Villages Fleuris » dans la catégorie ville entre 5 000 et 30 000 habitants. Cette récompense confirme tout le travail accompli sur les espaces verts et en matière de préservation de l'environnement.



08.02.2017

Du goûter et des jeux !

70 enfants ont participé à une journée intercommunale au Centre de loisirs et en partenariat avec l'association L'Ouvre Boîtes. Au programme : jeux de société et des grands jeux autour des contes et légendes mais aussi goûter et surtout convivialité et rencontre !

17.04.2017

Chasse aux œufs

L'association Violons Dingues organise une grande chasse à l'œuf à l'occasion du lundi de Pâques.

Rendez-vous de 14h à 17h pour arpenter les allées du Parc du Terral à la recherche des précieuses gourmandises.

Une participation financière pourra être demandée (non connue au moment du bouclage).



PUB

+ *Tout sur la ville* +

On se déguise !

CARNAVAL

le 18 mars

Des enfants déguisés dans les rues de la ville, des adultes heureux, de la musique avec des Peñas... chaque année, le carnaval rassemble tous les habitants !

Si l'événement est piloté par les services municipaux, il existe aussi grâce à l'implication forte des associations : ASCL, comité de jumelage, Ribambelle, C² hip-hop, AIME, Violons Dingues ainsi que Kerozen et Gazoline.

Samedi 18 mars / place de l'Ortet / à partir de 15 h ♦



FESTIVAL

DES

MUSIQUES D'ENSEMBLE

11 > 12 MARS
CHAI DU TERRAL

ENSEMBLE DE SAXOPHONES, DE GUITARES,
À CORDES, DE FLÛTES TRAVERSIÈRES,
DE TROMBONES, DE MUSIQUES ACTUELLES,
DE MUSIQUES ANCIENNES, CHŒUR DE FEMMES
ET CHŒUR D'ENFANTS, ENSEMBLE ARC'O...



Entrée libre

Programme complet sur www.saintjeandedevas.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

En plein dynamisme !

L'école municipale de musique multiplie les projets et les initiatives. Désormais école associée au Conservatoire, elle lance avec deux autres écoles un orchestre commun : Arc'O.

Ils sont désormais 35 musiciens, venant des écoles de musique de Saint Jean de Védas, de Juvignac, de l'école associative Internotes et aussi du Conservatoire.

Le 12 mars prochain, ils se produiront sous le nom d'Arc'O sur la scène du Chai du Terral dans le cadre du Festival des musiques d'ensemble (*voir ci-contre*). Arc'o pour un orchestre regroupant les élèves des écoles de l'arc ouest de Montpellier. Une idée née des différents directeurs et directrices des écoles de musique qui souhaitent offrir de nouvelles opportunités à leurs musiciens en herbe pour la pratique collective. « *Tous les élèves sont volontaires et enthousiastes*, explique Corinne Zomboulis, directrice de l'école municipale de musique de Saint Jean de Védas. *Ils peuvent rejoindre l'orchestre dès qu'ils ont trois ans de pratique instrumentale* ».

TOUS LES STYLES DE MUSIQUE

Les premières répétitions se sont déroulées sur des week-ends avec au



Séance de répétition pour les membres de l'orchestre Arc'O

programme du classique mais aussi du jazz, de la musique de film ou de différents endroits du monde. Pour diriger tout ce monde, le Conservatoire à vocation régionale a mis à disposition Olivier Vaissette, enseignant et directeur de l'orchestre à vents.

ÉCOLE ASSOCIÉE AU CONSERVATOIRE

Cette participation active du Conservatoire s'inscrit dans le cadre plus vaste du schéma de mutualisation qui vise un accès pour tous à la culture dans

le cadre d'un aménagement cohérent du territoire.

Avec l'adoption de sa charte lors du Conseil municipal du 26 janvier dernier, l'école de musique de la ville est donc devenue « école associée au Conservatoire Montpellier 3M ». Une mise en réseau qui permet de porter des projets communs, d'envisager de futures mutualisations du parc instrumental ou de la parthèque ou d'envisager des passerelles pour les élèves des écoles associées. De belles perspectives de développement à venir ! ♦



PUB

« Notre combat pour une densification maîtrisée continue ! Une modification du PLU est en cours de validation : une enquête publique aura lieu au printemps. Objectif : limiter l'urbanisation dans les zones résidentielles tout en respectant la loi ALUR.

Isabelle Guiraud
Maire

Scolarité

On inscrit les enfants

L'inscription dans les écoles de la ville se fera jusqu'au 28 avril 2017, en mairie au service des affaires scolaires. Livret de famille, carnet de santé et deux justificatifs de domicile vous seront demandés pour valider votre demande.

Plus d'informations en contactant le service au 04 67 07 83 24



AMÉNAGEMENT

Une clôture au cimetière Ortet



L'état de la haie de cyprès a nécessité son arrachage et le pin adjacent a été abattu car il causait d'importantes dégradations au mur de soutènement. Des travaux de maçonnerie ont été effectués avec la pose d'une clôture pour assurer la sécurité. Végétalisée sur toute sa longueur par des plantes grimpantes, elle masquera la vue du cimetière aux riverains. L'ensemble des espaces verts aux abords sera remanié dans un même temps.



JASSES : DÉBUT EN AVRIL

Les permis de construire de la clinique Saint Jean et du pôle médical ayant été signés, les travaux d'aménagement des espaces publics sont désormais en phase préparatoire et débuteront en avril.

Le 22 avril, bienvenue aux nouveaux Védasiens

Chaque année, la Ville accueille les nouveaux habitants lors d'un moment chaleureux et convivial. Vous recevrez une invitation par courrier courant mars. Pensez à répondre pour valider votre inscription ! Et si vous ne l'avez pas reçue début avril, contactez le service communication au 04 67 07 83 11.

Prévention routière

En partenariat avec la Fédération des motards en colère, le Centre jeunesse propose **deux après-midis ludiques de sensibilisation les 7 et 14 avril**, de 14h à 16h. Venez rencontrer des motards expérimentés !

Printemps...

Du 3 au 8 avril, le Centre de loisirs met l'astronomie à l'honneur avec un séjour au centre de Malibert dans l'Hérault. Bien entendu grands jeux, visite, rando et veillées sont aussi au programme. **Inscriptions à l'ALSH avant le 24 mars.**

...été !

Ce n'est pas encore l'été mais il faut y penser quand même ! Le Centre jeunesse et l'association Flash Jeun's concocte un séjour de rêve du 6 au 11 août. **Plus d'informations auprès du Centre jeunesse.**

FINANCES LOCALES

Le budget 2017 dans le détail

Dans le magazine précédent, nous vous avons présenté les grandes lignes budgétaires pour l'année 2017. Après le vote du budget le 26 janvier dernier, il est temps de rentrer dans les détails !

Fonctionnement

Charges de personnel en baisse de 1,2%

- ↳ non remplacement de certains départs
- ↳ baisse de l'absentéisme

Recettes en hausse sans augmentation de la fiscalité

- ↳ produit fiscal en hausse
- ↳ augmentation de la fréquentation dans les services enfance/jeunesse
- ↳ financement du festival Festin de Pierres par des entreprises privées

Maintien du service public au quotidien

Au-delà des grandes masses budgétaires et des projets d'investissements, il est important de rappeler que la majorité du budget de la Ville sert à rendre les services publics à l'ensemble des Védasiens.

Enfance et jeunesse : personnel non enseignant et subventions aux écoles, agents de la restauration scolaire et du périscolaire, Centre de loisirs et Centre jeunesse, maison de la petite enfance, relais d'assistantes maternelles, etc.

Sécurité : agents de la police municipale

Culture : théâtre du Chai du Terral, écoles municipales de musique et d'arts plastiques, médiathèque Jules Verne, etc.

Festivités : fête du 14 juillet, marché de Noël, fête de la Courge, carnaval, repas des aînés, etc.

Administration : accueil, état civil, information aux habitants, etc.

Technique : urbanisme, espaces verts, bâtiments, logistique, etc.

Solidarité : via le Centre communal d'action sociale

Investissement

Actions de proximité



Travaux de voirie : 430K€ réalisés par la Métropole

- ↳ Allée Joseph Cambon partie basse
- ↳ Trottoirs de la Fermaude
- ↳ Rue du Val des Garrigues
- ↳ Projet urbain partenarial : Chemin de la Roque et Chemin du moulin de Tourtorel
- ↳ Actions diverses sur l'éclairage public, le mobilier urbain, les espaces verts...

Entretien des bâtiments communaux : 300K€

dont équipement de trois nouvelles classes en prévision de la rentrée 2017/2018, entretien du Domaine du Terral, réfection de la toiture du Centre de loisirs ou encore remise en état de deux terrains de tennis...

Actions pour le vivre ensemble

Accessibilité des bâtiments communaux : 80K€

La Ville poursuivra en 2017 son action en faveur de l'accès aux bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite.

Fin de la construction de la salle ALP à Louise Michel : 170K€

Sur les temps périscolaires, les enfants du groupe scolaire Louise Michel profiteront dès le printemps de nouveaux locaux.



Aire de jeux du Terral : 120K€

Prévue en 2015, la réhabilitation de l'aire de jeux du Terral -très fréquentée par l'ensemble des Védasiens !- avait été repoussée à cause de la baisse des dotations de l'État. Bonne nouvelle : la nouvelle aire sera réalisée cette année.

Sécurité : extension de la vidéo protection 300K€

La sécurité fait partie des préoccupations premières des Védasiens. Dix caméras de vidéo protection ont déjà été déployées sur le territoire en 2013. En 2017, un nouveau programme visant à étoffer le dispositif existant sera mis en place.

Logements sociaux : 68K€

Dans le cadre de sa politique de solidarité, la Ville participe à la réalisation de logements sociaux sur le territoire.



Aménagement de la plaine de la Capoulière sur Roque Fraïsse : 850K€

Création de jardins familiaux, réalisation d'une aire de jeux et d'un plateau sportif.

Actions pour structurer le territoire

Implantation du pôle de santé : 600K€

La réalisation d'un bassin de rétention nécessaire à l'ensemble du quartier ainsi que le réaménagement de la rue des Jasses se fera sous maîtrise de la Métropole. Ces aménagements sont nécessaires pour l'accueil de la clinique Saint Jean et de la maison médicale. Début des travaux au printemps 2017.

Avenue Clemenceau : 250K€

La redéfinition du projet pour un aménagement qualitatif mais moins onéreux se fera en 2017. Les travaux débiteront en 2018.

Extension du réseau d'électrification : 100K€

Rappel

1K€ = 1 000€

Chiffres clés

Fonctionnement : 12 876 327€

Investissement : 3 447 639€

Fiscalité inchangée

14,11% pour la taxe d'habitation

25,10% pour le foncier bâti

96,14% pour le foncier non bâti

PUB

TÉLÉCOMMUNICATION

La fibre se déploie sur le territoire

Bonne nouvelle : en 2020, l'ensemble des foyers de la commune devraient être éligibles à une offre internet à très haut débit.

En étroite collaboration avec les services de la Ville, la société SFR vient en effet de terminer les études permettant son arrivée sur la commune. Le déploiement de la fibre dans les rues sera peu impactant pour les habitants : certaines voies de circulation seront réduites pour permettre les travaux, des déviations pourront également être mises en place mais ceci de façon toujours très temporaire et pas plus d'une demi-journée.

TRÈS IMPORTANT GAIN DE PERFORMANCE

Avec la fibre, les temps de chargements se réduisent considérablement, les utilisateurs échangent des fichiers volumineux presque instantanément et profitent d'une excellente qualité d'image sur plusieurs écrans, simultanément et sans perte de qualité.

Par ailleurs, la fibre facilite la vie des entreprises en accélérant le téléchargement, l'échange et le stockage de nombreux documents volumineux (présentations de plusieurs centaines de méga-octets, vidéos, etc.).

PREMIERS FOYERS RACCORDÉS EN 2018

En 2017, SFR installera les premiers équipements notamment les armoires de rue et le « nœud de raccordement optique ». Les premiers foyers de la commune devraient être éligibles à la fibre courant 2018. Il est d'ailleurs fort probable que les zones pavillonnaires le soient avant les co-propriétés du fait du conventionnement nécessaire entre les syndicats et SFR.

ÉLECTIONS 2017

Comment voter par procuration ?

Cela ne vous aura certainement pas échappé : l'année 2017 est une année électorale avec l'élection présidentielle puis les élections législatives.

Si vous êtes absent le ou les jours des élections, vous pouvez vous faire représenter par **un électeur inscrit sur la même commune que vous** -mais pas forcément sur le même bureau de vote !

ATTENTION : LA PROCURATION NE SE FAIT PAS EN MAIRIE

Il faut impérativement **vous rendre en personne** au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Un justificatif d'identité est obligatoire. Vous remplissez un

formulaire indiquant nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance de la personne à qui vous remettez le mandat.

NE VOUS Y PRENEZ PAS AU DERNIER MOMENT !

Effectuez vos démarches le plus tôt possible en raison des délais de traitement et d'acheminement de la procuration auprès de la mairie. Pensez à prévenir la personne à qui vous remettez la procuration et indiquez-lui le bureau de vote dans lequel il devra se rendre.

Présidentielle :
1^{er} tour le 23 avril / 2^{ème} tour le 7 mai

Législatives :
1^{er} tour le 11 juin / 2nd tour le 18 juin

FORMATION

Deux services civiques à la Ville



La Ville attache une grande importance à la formation des jeunes car ce sont eux qui constituent l'avenir ! Elle vient ainsi de recruter deux volontaires en service civique.

La signature officielle des contrats a eu lieu le jeudi 9 janvier 2017 en présence notamment de Isabelle Guiraud, Maire et de Thierry Roos, référent départemental de ce dispositif.

Engagement citoyen, ce dispositif constitue une véritable étape de vie pour les jeunes entre 16 et 25 ans. Il ne s'agit pas d'un stage mais d'une mission d'intérêt général complémentaire à celle des agents de la Ville.

La politique culturelle de la Ville étant très volontariste, c'est naturellement que les deux jeunes recrutées interviendront dans ce domaine. Capucine Hec Couton favorisera l'accès à la culture pour tous au sein du théâtre municipal du Chai du Terral. Constance Ferrer interviendra à la médiathèque de la Ville auprès du public jeunesse, notamment dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme.

Le volontaire perçoit de l'État une indemnité mensuelle de 467 euros. La Ville verse un complément de 106 euros.

ASSOCIATIONS

Un service civique peut intégrer votre association. Renseignez-vous sur service-civique.gouv.fr

Groupe scolaire

12 classes supplémentaires pour nos enfants

Scolariser plus de 300 enfants, en faire manger 200 à la pause de midi, faire dormir les plus petits des maternelles, bouger dans une vaste salle de psychomotricité, disposer d'un atelier multimédia et arts plastiques... le futur groupe scolaire possèdera plus de 2 800m² de plancher pour accueillir 12 classes et les services périscolaires associés.

Les grands principes

La première particularité de ce projet tient à sa procédure.

En privilégiant un marché de conception-réalisation, la commune et la Serem ont fait travailler main dans la main les architectes et l'entreprise chargée de réaliser les travaux dès le départ. L'avantage indéniable est la maîtrise du

coût global qui en résulte tout en gardant les qualités techniques et fonctionnelles.

Les concepteurs du projet ont aussi eu à résoudre l'équation suivante : comment faire rentrer un peu plus de 5 200 m² de surfaces utiles (espaces communs, classes, restauration, cours de récréation, etc.) sur une parcelle de 3 870 m² ?

La solution adoptée retient un principe de deux rez-de-chaussée superposés.

Pour les petits de la maternelle, tout est accessible de plain-pied, sans escalier et avec un cheminement à couvert.

Pour ceux de l'élémentaire, une fois montés à l'étage, les élèves ont tout sur leur étage, y compris leur cour de récréation (lire plus bas).

Le bâtiment est orienté de manière à couper au maximum le mistral sur les espaces découverts. Pour privilégier l'éclairage naturel, un vaste espace vitré éclaire le préau de la cour de l'élémentaire. Les architectes ont travaillé les façades pour une bonne insertion dans le paysage et pour accentuer l'image d'école vue de la rue.

Les couleurs vives et gaies sont aussi là pour donner envie aux enfants de venir ! Elles seront différentes à l'intérieur en fonction de la destination des locaux : orange pour l'élémentaire, fuchsia pour les maternelles et vert pour tout ce qui concerne le périscolaire.

Enfin, la déclivité naturelle du terrain a été utilisée de manière optimale. Le parking dédié aux équipes enseignantes sera ainsi « caché » sous la salle des maîtres avec un accès direct aux locaux.



4,6

C'est en millions d'euros hors taxes le budget de l'opération, maîtrise d'œuvre comprise ! Un coût très bas grâce à la procédure employée : un marché de conception-réalisation avec négociation.

« **Le bien-être de l'enfant est le critère principal qui a guidé la construction** »

LA PAROLE À

Corine Masanet

adjointe aux affaires scolaires

Un groupe scolaire de qualité !



La croissance démographique de la ville est rapide et les besoins en

termes d'accueil scolaire sont grandissants. C'est pour cette raison que le groupe scolaire sera opérationnel à la rentrée scolaire de septembre 2019.

Le cahier des charges était clair. Nous voulions un bâtiment économe dans son fonctionnement et totalement adapté en matière d'éclairage naturel, d'acoustique ou de confort thermique. Surtout, nous exigeons un groupe scolaire pensé pour le confort et le bien-être de ses utilisateurs : enfants, personnel enseignant et non enseignant.

Avec ce projet, nous sommes certains d'offrir d'excellentes conditions d'apprentissage aux jeunes Védasiens. La jeunesse est l'avenir et notre municipalité lui fournit les moyens de s'épanouir.



Une cour de récréation à l'étage !

Les élèves de l'élémentaire et ceux de la maternelle auront bien entendu des cours de récréation séparés. Pour parvenir à garder des surfaces importantes sur un terrain limité, les concepteurs du projet sélectionné ont eu recours à une solution innovante : la cour de récréation de l'école élémentaire sera en terrasse.

Que l'on se rassure : les élèves ne risquent pas de tomber ! Garde-corps importants et pare-ballons sont prévus pour sécuriser cet espace sportif et récréatif.

Pas de soucis non plus pour le bruit : les locaux en dessous seront ceux de la restauration scolaire.

Fonctionnalités

Les grandes caractéristiques du nouveau groupe scolaire

- ↳ 5 classes de maternelle d'au moins 65m²
- ↳ 7 classes d'élémentaire d'au moins 70m²
- ↳ Une salle de psychomotricité polyvalente de 130m²
- ↳ Des dortoirs confortables pour la maternelle
- ↳ Une bibliothèque et un centre documentaire (BCD)
- ↳ Des locaux pour le personnel et les enseignants
- ↳ Une restauration en liaison froide avec deux salles dédiées à la restauration des maternelles et une salle pour l'élémentaire
- ↳ Des salles d'ateliers pour les temps périscolaires

Calendrier prévisionnel

Début des travaux
novembre 2017

Livraison
avril 2019

Ouverture
septembre 2019

C'est où ?

C'est dans le rond bleu !
Le nouveau groupe scolaire se situera dans le quartier Roque Fraïsse, à la lisière du parc de la Peyrière et de la plaine de la Capoulière.



Un espace restauration adapté

Le fonctionnement général de la restauration a fait l'objet d'un travail particulier au niveau fonctionnalité et sur la question acoustique. Les salles de restauration sont ainsi accessibles depuis l'intérieur en cas d'intempéries. Des cloisons acoustiques sépareront les espaces dédiés aux élèves de l'élémentaire de ceux de la maternelle.

Des salles pour les temps périscolaires

Avec la réforme des rythmes scolaires, les temps périscolaires ont pris plus d'importance. Il est donc impératif de prévoir des salles dédiées à ces nouveaux moments. Trois salles sont ainsi spécialement prévues : salle de temps calme, salle d'ateliers actifs et salle pour des activités.

Une école dans son quartier

L'école s'ouvrira sur une place publique en plein coeur du quartier. La desserte se fera par des voies sécurisées piétonnes et vélos. Pour favoriser les modes doux, le groupe scolaire disposera d'un garage à vélos fermé. La proximité du parc de La Capoulière - dont l'aménagement sera terminé à l'automne 2017 - et du parc de la Peyrière plonge le groupe scolaire dans un véritable écrin de verdure et de calme !



Qui fait quoi ?

La SERM -aménageur de Roque Fraïsse- est maître d'ouvrage. Mais c'est bien la Mairie qui prend les principales décisions. Le marché de conception réalisation a été confié à un groupement d'entreprises rassemblant architectes, bureau d'étude, entreprises de travaux publics et du bâtiment...
Giraud SAS / Imagine Architectes / Cardin Gabriel Architecture / Betom Ingenierie / Cap Terre / Francis Cabrol / Sigma Acoustique.

PUB

PUB



« **Durant tout le mois de mars, trois classes de l'école élémentaire Louise Michel ainsi que les enfants de l'ALP du même groupe scolaire participeront au « Grand défi ville vivez bougez ».** Le but : cumuler un maximum de cubes énergie en faisant de l'activité physique. Une belle occasion pour se mettre au sport en famille !

Isabelle Fassio

Conseillère municipale déléguée aux sports

ALSH / CENTRE JEUNESSE

Stage graff en avril

L'artiste plasticien Nicolas Gal conduira un stage de rénovation et de décoration de certains transformateurs électriques pendant les vacances d'avril 2017.

Dessin sur table, maquette du projet puis réalisation concrète : l'expérimentation sera totale ! Pour des raisons écologiques et sanitaires, les enfants n'utiliseront quasiment pas de bombes aérosols, mais des peintures de types acryliques à fortes teneur en résine à l'eau appliquées avec des pinceaux.

Projet conjoint entre le Centre de loisirs et le Centre jeunesse, il vise à faire le lien entre les deux structures et faciliter le passage des plus grands de l'ALSH vers le Centre jeunesse.

Plus d'informations auprès de l'ALSH ou du Centre jeunesse

JEUNESSE

Un logo pour l'interco

La ville de Saint Jean de Védas développe de nombreux projets pour la jeunesse avec les communes environnantes. Afin de mieux identifier ces actions, un petit concours de logos a été lancé auprès des jeunes concernés. Et voici donc le grand vainqueur !



Divers Jeunes Intercommunalité

03.03.2017

Conférence

L'exploitation du gaz de schiste est-il un Eldorado économique ou un fiasco environnemental ? Une conférence animée par Séverin Pistre, hydrogéologue, professeur à l'Université de Montpellier et organisée par la médiathèque Jules Verne en partenariat avec l'association Saint Jean Environnement.

Médiathèque Jules Verne
3 mars 2017 à 20h30

Devenez pompier volontaire

Les sapeurs-pompiers de Fabrègues recrutent de nouveaux pompiers volontaires. Un engagement citoyen, difficile et envahissant mais très gratifiant. Renseignements auprès du Lieutenant Vila :

philippe.vila@sdis34.fr



Casque à vélo

La loi a changé ! Qu'ils soient conducteurs ou passagers d'un vélo, à partir du 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans devront obligatoirement porter un casque.

En cas de non-respect de cette obligation, les adultes transportant ou accompagnant les enfants pourront être sanctionnés par une amende de 135€.

ENVIRONNEMENT

Des gobelets réutilisables

La Ville a remis plus de 3 000 gobelets réutilisables aux associations védasiennes organisant des manifestations d'ampleur. Objectif : réduire les déchets sur les événements.



La préservation de l'environnement constitue un enjeu fort pour la Ville. Lors de manifestations publiques, qu'elles soient municipales ou associatives, une quantité importante de déchets peut être produite. Notamment en matière de gobelets jetables.

Ce problème n'est bien sûr pas spécifique à Saint Jean de Védas puisque plus de 5 000 000 000 (cinq milliards !) de gobelets en plastiques sont jetés chaque année en France !

Afin de limiter l'impact environnemental des événements se

produisant sur Saint Jean de Védas, la Ville a fait l'acquisition de gobelets réutilisables.

Elle a ainsi proposé aux associations qui organisent les manifestations les plus importantes sur la commune de recevoir gratuitement un pack de ces gobelets réutilisables.

Grâce à ce fonds d'amorçage, les associations pourront très vite -si elles le souhaitent- se constituer leur propre stock de gobelets réutilisables en mettant en place un cautionnement ou une vente du gobelet à 1€, prix pratiqué majoritairement.

Les associations ayant répondu favorablement pour recevoir des gobelets réutilisables :

Arc Lat'Védas
ASCL
La Boule Védasienne
Club taurin l'Encierro
Comité de jumelage
Jazz club du Languedoc
L'Ouvre-Boîtes
Rugby olympique védasien
Spirale Védasienne
SVJ Basket
Tennis club
Violons Dingues



Les gobelets réutilisables ont été remis lors de la cérémonie des vœux à la population le 6 janvier 2017.

LE JARDIN DE DEVAS

Festival Fleur de vie



La première édition avait réuni plus d'un millier de personnes. Le festival Fleur de vie revient avec pour thème la nature, la santé, la biodiversité... Au programme : de multiples conférences, plus de 80 exposants, des ateliers, des jeux pour les enfants, des points de restauration, etc.

29 et 30 avril / Domaine du Terral / 6€ pour 1 jour, 9€ pour 2 jours, gratuit pour les moins de 18 ans.

josepha-cardonne.com

VACANCES DE PRINTEMPS

Offre de stages

Kerozen et gazoline

Cirque (jonglerie, équilibre, acrobatie, jeu de comédie...). Stage de printemps du 3 au 7 avril et du 10 au 14 avril. Pour les petits (3-5 ans) et les plus grands (6-10 ans).

www.kerozenetgazoline.com /
04 67 13 28 91

Térébinthe

Stage sur deux jours de rénovation de meuble : nettoyer et préparer son meuble, réalisation d'une finition (glacis, cire, vernis, patine...). 25 mars et 22 avril / 68€ pour les deux séances.

atelier.terebinthe@gmail.com

Foot

Stage d'initiation et de perfectionnement pour les filles et les garçons nés entre 2002 et 2009. Du 10 au 14 avril / complexe Etienne Vidal

www.rcvedasien.fr



Labus d'alcool est dangereux pour la santé

VIOLONS DINGUES

Fêtez la Saint Patrick !

Il n'y a pas besoin d'être Irlandais pour célébrer la Saint Patrick ! L'association Violons Dingues organise la première fête de la bière sur Saint Jean de Védas à cette occasion.

Un repas avec plat traditionnel sera proposé par un traiteur. Bien entendu, un orchestre accompagnera les participants tout au long de la soirée.

17 MARS / À PARTIR DE 18H30 ET JUSQU'À MINUIT / PLACE DU PUIS DE GAUD / ENTRÉE GRATUITE / REPAS PAYANT violonsdingues.fr

Mars & avril

Découverte du patrimoine

Le programme est toujours dense pour l'association Obliques :

7/03 : exposition au Musée Fabre

14/03 : dans les coulisses de la serre amazonienne

19/03 : Sainte Eulalie de Cernon et Roquefort

22/04 : Balaruc et le jardin antique méditerranée

Visites guidées payantes / il est indispensable d'adhérer à l'association !

19.03.2017

Atelier sophrologie

Un atelier sur la « libération émotionnelle » se tiendra au sein de la Maison des associations. Inscriptions et contact au 06 22 43 79 01 ou par mail à nicole.canivenq@worldonline.fr

Retrouvez d'autres manifestations dans les bons plans page 28 !

En bref

Académie

Jacques Levinet Sur l'île Maurice

Le capitaine globe-trotter s'est récemment rendu sur l'île Maurice pour former les unités spéciales de police de l'île.

contact@academielevinet.com / 04 67 075 044

Ouvre-Boîtes La ludothèque

a un an

La ludothèque a fêté sa première année d'existence en janvier. Plus de 300 jeux ont ainsi été prêtés gratuitement !

Les mercredis et samedis après-midi de 14h à 18h / au sein de la médiathèque Jules Verne

TENNIS CLUB

Tournoi

Le prochain tournoi adulte du tennis club se tiendra du 6 au 29 avril. Plus de 250 participants sont attendus de toute la région. Ne ratez pas la traditionnelle brasucade un des soirs de tournoi (se renseigner auprès du tennis club pour la date).

Gratuit pour les spectateurs / 17€ pour les joueurs / tc.stjeandevadas@wanadoo.fr

PUB

+ *Tout l'monde sort* +



© Thomas Dorn

Avec Taziri, la rencontre du musicien-voyageur Titi Robin avec Mehdi Nassouli, musicien gnawa marocain nous offre un pont musical entre les deux rives de la Méditerranée.

CHAI DU TERRAL

Clair de lune musical



Tout part d'un thé à la menthe partagé en 2009 à Agadir, au Maroc. « *J'ai saisi mon buzuk, Mehdi son guembri,*

les amis présents se sont joints à nous aux percussions et voix et la soirée a continué ainsi », se rappelle Titi Robin, musicien à la confluence des cultures gitanes, orientales et européennes.

Cette rencontre débouchera sur un premier album « *Likaat* » et une tournée sur les routes européennes avec le sextet des Rives. Les deux musiciens ont alors eu envie d'approfondir cette collaboration avec les liens musicaux et

poétiques qui les réunissent. Cela donne « *Taziri* », signifiant clair de lune en berbère, un blues méditerranéen, tendant un pont musical entre les rives nord et sud de notre mer commune.

20 ANS DE VOYAGE MUSICAL

Né en Bretagne, Titi Robin a construit très tôt un univers musical original, cherchant une harmonie entre les différentes cultures qu'il côtoyait quotidiennement : gitanes et orientales, mêlées intimement à l'environnement occidental.

Ses duos avec Hameed Khan, originaire de Jaipur et Erik Marchand, chanteur traditionnel breton, marquent ses débuts sur la scène des musiques du monde et ouvrent la voie à son premier disque, « *Gitans* ».

Pendant plus de vingt ans, Titi Robin voyagera sur les routes d'Orient, du Maghreb, de Turquie et d'Inde, dialoguant en musique avec les artistes des régions qu'il traverse.

Pour cette soirée, Titi Robin et Mehdi Nassouli sont accompagnés de Francis Varis à l'accordéon, du Brésilien Zé Luis Nascimento aux percussions, du Marocain Foulane Bouhssine au violon ribab et des frères Saadna, gitans de Perpignan, aux frappes de mains « *palmas* », si importantes dans la musique gnawa. Ils nous offrent ainsi un disque où alternent les compositions mélancoliques et douces mais aussi des pièces très énergiques et pulsées, parce que la fête et la joie de vivre sont là !

**Chai du Terral /
vendredi 17 mars / 20h**

JEUNE PUBLIC

Coloriage



©Pierre Kapa

Crée pour les tout-petits, ce spectacle raconte en sons, en mouvement et en nuances, l'impatience de Coloriage, une danseuse à l'énorme sac plein de couleurs. Elle a hâte de colorier, peindre, éclabousser l'espace. Un spectacle qui se prolonge par un atelier de découverte sensorielle où tout le monde participe, les grands comme les petits.

CHAI DU TERRAL / 25 MARS 10H30 /
de 8 mois à 4 ans / Cie du geste



©DR

Vive la poésie

Dans le cadre du printemps des poètes, la médiathèque Jules Verne vous propose une soirée poétique autour de textes abordant l'amour. Tout le mois de mars, ce sera aussi l'occasion d'accueillir une exposition de poésies illustrées faisant la part belle aux couleurs et à la fantaisie.

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE / EXPOSITION
DU 1^{ER} AU 31 MARS / SOIRÉE POÉSIE 24
MARS À 20H30 / ENTRÉE LIBRE



©S.Coutarel

THÉÂTRE

Si ce n'est toi...

Après *La jeune femme à la licorne* en 2014 puis *La maladie de Sachs* en 2016, Marion Coutarel revient au Chai du Terral avec un projet porteur d'espoir. C'est un écheveau de vies et de destins, un entrelacs de caractères et de personnalités. Si ce n'est toi... tout le monde connaît la suite. Et pourtant ici rien n'est moins sûr. Un homme et deux femmes (re)jouent des scènes clés de leur existence. Ils sont liés par une maladie génétique rare et méconnue, le syndrome de Williams, qui entraîne des capacités hors normes et des déficiences. Porté par Auriane

Vvien, une comédienne magnifique qui a appris l'année de ses 30 ans qu'elle en était atteinte, le spectacle laisse une large place au Professeur Williams, le découvreur de cette pathologie qui, après avoir donné son nom au syndrome, a organisé sa propre disparition. Dans ce faisceau d'histoires mêlées où le passé ressurgit souvent d'une façon troublante, l'altérité et la différence reprennent très simplement leur place au cœur de chaque existence.

CHAI DU TERRAL / MARDI 7 MARS 20H /
à partir de 14 ans / Théâtre de la remise



©Clotilde Amprimoz

THÉÂTRE

Feydeau

Condensé hilare de dynamite, *Occupe-toi d'Amélie* est le dernier des grands vaudevilles en trois actes qui ont fait la gloire de Georges Feydeau. L'histoire de Marcel obligé de se marier pour toucher l'héritage colossal de son riche parrain et d'Amélie la demi-mondaine. Un alibi génial pour un mariage qui lui permettrait de continuer sa vie de fêtard et un prétexte pour dégoupiller une société en fin de course. Une comédie sournoise et décapante qui fait toujours autant rire que lors de sa création, il y a plus d'un siècle maintenant.

CHAI DU TERRAL / 21 AVRIL À 20H / Dès 12 ans /
Cie le Travail de la nuit

+ Tout l'monde sort +



CONCERT CLIMATIQUE **Les orgues d'hibernia**

Il était une fois... une planète sans le plus petit bout de banquise, sans neige, sans gelée. Une planète définitivement réchauffée. Ce beau conte écrit pour tous ceux qui veulent bien l'écouter met en garde : « un jour sur terre, la paix pourrait dépendre du climat... ».

Pas de place pour la nostalgie, le propos est clair : le réchauffement climatique mène à la guerre. Les Orgues d'Hibernia raconte

l'histoire du Peuple du Froid et de son arme secrète, Hibernia. Guézar, le héros météorologue et aviateur va tout tenter pour éviter la guerre. Parviendra-t-il à apaiser le vent mauvais et fou des Orgues d'Hibernia ? Un concert conté plein de tendresse et de poésie.

CHAI DU TERRAL / 21 MARS À 14H30 /
22 MARS À 20H / Dès 10 ans / Cie Josiane
Production

CHAI DU TERRAL

Cirque en réalité augmentée



© BobMauranne_GieArtes

Connaissez-vous la réalité augmentée ?

Ce nouveau monde bizarroïde peuplé de gadgets électroniques qui permettraient de dépasser les limites de la bonne vieille réalité ? Avec son Bleu Violon, le collectif toulousain Le Boustrophédon, saute le pas et entre, lui aussi, dans une nouvelle dimension. Sans tambour ni trompette, sans logiciel ni lunette 3D, il sort de sa manche une carte rarement jouée dans le spectacle vivant : le dessin animé.

Pour raconter l'enfermement et l'emprisonnement, physique, mental, idéologique, les chaînes qui nous entravent, ces circassiens-musiciens-marionnettistes

s'octroient une liberté d'une grande simplicité, le film d'animation. Par leur puissance onirique et visuelle, les personnages esquissés et animés démultiplient la réalité en nous entraînant dans un nouveau monde. Une vraie réussite !

CHAI DU TERRAL / 31 MARS / 20H / Dès 8 ans / Cie Le Boustrophédon

Mars

Du 10 au 31.03.2017 **Exposition de « rêve »**

L'école municipale d'Arts plastiques présente les travaux de ses élèves sur le rêve (à partir des textes écrits lors d'un atelier d'écriture animé par A.Yzac, écrivaine).

Médiathèque Jules Verne / 04 99 51 22 40

25.03.2017 **Master Class**

L'école municipale de musique organise une Master class sur la musique traditionnelle Turque avec Max Greze.

Chai du Terral - 14h30-17h30 / 04 67 85 65 52

Avril

01.04.2017 **Spectacle pour enfants**

Ribambelle, l'association des parents d'élèves de l'école René Cassin, propose un spectacle pour les enfants de 4 à 10 ans.

Et ce n'est pas un poisson...

À partir de 2€ - Salle des Granges

Réservation obligatoire par mail :
asso.ribambelle@hotmail.fr

21.04.2017 **Inde**

Une exposition des élèves de l'école d'arts plastiques sur le thème de « l'Inde » à voir du 18 avril au 12 mai 2017.

Vernissage le vendredi 21 avril à 18h30
à la médiathèque Jules Verne.

Parcours jeune spectateur

Sensibiliser les jeunes Védasiens à la culture est primordial. Le Chai du Terral et le Centre jeunesse proposent ainsi des parcours jeunes spectateurs tout au long de l'année.

Les deux dernières dates du projet sont les spectacles de Bleu violon (vendredi 31 mars) et Flaque (vendredi 28 avril).

Renseignements auprès du Centre jeunesse.

SPECTACLES AU CHAI DU TERRAL
renseignements au 04 67 82 02 34
ou sur www.chaiduterral.com

+ *Tout un week-end* +



JONGLERIE
CHORÉGRAPHIÉE
FLAQUE

A mi-chemin entre le cirque et la danse, cette performance de la compagnie De Fracto est menée avec un humour assumé et une désinvolture trompeuse.

FLAQUE EST UN GRAFFITI JONGLÉ se situant à mi-chemin entre le cartoon et le butô japonais. Deux danseurs jongleurs de très haute volée se confrontent aux expérimentations musicales d'un DJ inspiré. Leurs corps s'échappent et rebondissent aussi vite que les balles dont ils ponctuent leurs mouvements. Ensemble, ils écrivent un nouvel art martial pétri de culture urbaine, d'une puissance folle et d'une beauté sidérante, une géométrie inédite, pétillante d'humanité. **Toute règle y est cassée, l'efficacité bousculée. Flaque propose une**

nouvelle perfection, diffuse, brouillonne.

Pour ces corps élastiques en perpétuel mouvement, il ne s'agit plus d'exécuter le geste parfait, efficace, celui qui permet l'envol de la balle impeccablement rattrapée. C'est le corps qui devient balle et c'est désormais lui qui est rattrapé par son mouvement, arrêté par le sol. Danse et jonglage dans une magnifique redécouverte de toutes les théories de l'apesanteur.

CHAI DU TERRAL

VENDREDI 28 AVRIL / 20H / TOUT PUBLIC

Bons plans

Voyager Week-end à Gerone

Le Comité de jumelage organise un séjour à Gerone en Espagne pendant les Florales internationales. Du 13 au 15 mai.

Programme complet sur demande auprès de Marie Gomez au 04 67 47 25 02

Pédaler... ailleurs Vélo à Majorque

Le Cyclotourisme Védasien organise un séjour vélo à Majorque. Au menu, des circuits entre 90km et 130km chaque jour.

Du 19 au 27 mai / le trajet est pris en charge par le club / cyclotourisme-vedasien.fr

Pédaler... ici ! La Védasienne

Le Pignon libre védasien organise une randonnée cyclotouriste ouverte à tous. Trois parcours sont proposés avec une collation prévue à l'arrivée.

Dimanche 23 avril / Participation 5€ / pignonlibrevedasien.fr

Association Arabesc Yoga du son

Le stage de ce printemps 2017 abordera les bases du yoga énergétique du son et son approche hindouiste.

les 7-8-9 avril / Domaine du Terral / 300€ / centreletaoduson@gmail.com

D'Aicí d'Alai C'est pas des salades !

L'association propose une « cueillette » de salades sauvages à Gigean le samedi 4 mars. Renseignements pour le rendez-vous et le covoiturage par téléphone au :

04 67 47 82 24

+ Questions/Réponses +

Dans chaque numéro du Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.

Numéros utiles

Accueil de la mairie 04 67 07 83 00
Secrétariat du maire et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale 04 67 47 47 33

Chai du Terral 04 67 82 02 34
Ecole de musique 04 67 85 65 52
Ecole d'arts plastiques 04 67 85 65 52
Médiathèque Jules Verne
04 99 51 22 40
Maison des associations 04 67 82 36 20

Centre communal d'action sociale (CCAS)
04 67 07 83 04

Centre jeunesse 04 99 52 78 75
Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE)
04 67 50 28 16

Accueil de loisirs sans hébergement
(ALSH) 04 99 52 20 62
Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16

Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02

Relais d'assistantes maternelles
04 67 42 76 88

Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques 04 67 42 77 16
Urbanisme 04 99 54 98 60
Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée Métropole
04 67 13 60 00

Q. La voirie de la zone industrielle de la Lauze est dans un état déplorable. Quand fera-t-on les travaux nécessaires ?

Une chef d'entreprise lors d'un rendez-vous avec Mme le Maire



R. Nous sommes bien conscients de cette situation. L'état de la voirie sur la zone

industrielle est préjudiciable pour les entreprises, tant dans leurs activités quotidiennes que par rapport à l'image pour leurs clients. À plusieurs reprises, nous avons sollicité la Métropole pour qu'elle se saisisse de ce dossier et qu'elle entreprenne des travaux de rénovation similaires à ceux réalisés sur la zone du Salaison à Vendargues.

Montpellier Métropole vient de nous informer tout récemment qu'un mandat d'études et de travaux allait être donné en ce sens. C'est une excellente nouvelle.

Après une phase de diagnostic, les travaux de rénovation complète des voiries et réseaux pourront être réalisés.

Il s'agit là d'une décision majeure de la Métropole pour notre territoire avec un coût d'opération estimé à plusieurs millions d'euros.

Henri Fontvieille, Maire adjoint à l'urbanisme, aux déplacements, à la voirie et aux réseaux

Q. Par ces périodes de froid, il y a quelques SDF à Saint Jean de Védas. Que fait notre commune pour eux ?

Mme A., par mail



R. Vous abordez un sujet très sensible car, dans la plupart des cas, ces personnes ne veulent pas être hébergées. J'ajoute que c'est l'État qui est compétent en la matière avec le Samu social (115).

La commune, notamment via le CCAS et la police municipale, connaît ces situations individuelles difficiles. Nous avons un contact permanent avec ces personnes. Nous respectons leur volonté de rester dans la rue. Toutefois, si l'on constatait une dégradation de leur état de santé ou si une situation particulière le justifiait (grand froid durable...), nous solliciterions le Samu social.

Arlette Vessiot, Maire adjoint à l'action sociale et à la solidarité

les titres sont de la rédaction et résument les propos



Védazine, journal municipal de la ville de Saint Jean de Védas / Mars-Avril 2017

Directeur de la publication : Isabelle Guiraud, maire / **Responsable de la rédaction** : Vincent Dusseau / **Crédits photos** : sauf mention contraire, service communication / **Édition** : Eurocompo / **Commercialisation** : Philippe Bentolila / 06 50 00 81 00 / **Mise en page** : Noir & Blanc / **Maquette** : la Magazine / Publication bimestrielle **Mairie de Saint Jean de Védas** 4, rue de la Mairie, 34430 Saint Jean de Védas / www.saintjeandevedas.fr

GROUPE MAJORITAIRE

Un beau groupe scolaire à un prix imbattable !

En lançant la construction d'un nouveau groupe scolaire, nous avons voulu un équipement fonctionnel avec un coût très maîtrisé.

Le groupement choisi et le projet connu, nous pouvons désormais affirmer que tel sera le cas.

La conception architecturale est particulièrement lisible, ce qui assure une simplicité et un confort d'usage pour tous. Le procédé de construction sera traditionnel et il respectera les diverses normes applicables.

Outre son aspect esthétique sympathique, ce qui attire l'œil c'est son prix !

2800 m² de bâtiments, des cours, des jeux, des espaces verts... pour 4,2M€ HT de travaux.

A titre de comparaison, le coût de 3 projets récents ou en cours sur Montpellier et Juvignac oscille entre 9 et 12 M€ HT travaux. Certes, pour 15 ou 16 classes, alors que notre école en comprend 12. Mais tout de même !

Ce résultat a été possible grâce au choix du recours à la procédure de conception réalisation. Les propositions rendues ont ainsi été optimisées. Et elles ont été encore améliorées après une séance de négociation.

Voilà le travail concret d'une équipe municipale qui cherche inlassablement à concilier les réalisations nécessaires et leur maîtrise financière.

Extrait du règlement intérieur

L'espace d'expression des élus appartenant à l'opposition est composé de 1500 signes (espaces compris). Cet espace sera réparti à parts égales entre eux. Si la contribution excède le nombre de signes (espaces compris) fixé par le présent article, la contribution sera tronquée à l'endroit où le nombre de signes sera atteint.

OPPOSITION

L'ancienne municipalité n'est pas responsable du désordre urbanistique qui ruine le cadre de vie. Elle n'a fait que créer le principe de la ZAC. Depuis 8 ans c'est le maire qui laisse construire sans réagir.

Jacques Atlan

Nous sommes tous inquiet par l'urbanisation peu maîtrisée de notre ville. La modification du PLU a été votée en janvier, je vous invite tous et toutes à faire entendre votre voix dans le cadre de l'enquête publique.

Philippe Carabasse

Les anciens Vedasiens qui vous ont élu commentent : Je ne reconnais plus mon village, il pousse des immeubles partout, c'est un désastre, fini la tranquillité, le bien être, la sécurité, de plus notre garrigue est impactée

Alain Delon

Plan de circulation : A quand la suppression de la ligne blanche devant le Pole médical ST Jean, rte de Montpellier? On ne peut pas autoriser l'accès à certains (voisin immédiat, Super U) et l'interdire à d'autres

Catherine Escrig

Rue du Mas de Magret. Malgré la mobilisation des riverains avec plus de 320 signatures et leur opposition lors de la réunion du 15 novembre, la municipalité ouvrira la rue. Plus d'info sur francoisrio.blogspot.fr

Véronique Fabry

Texte non parvenu

Marie-Line Salomon

Sentiment de l'ajout d'une 2ème ville à St Jean. Quel lien entre le nouveau quartier et le centre-ville? Quelle réflexion d'aménagements d'un vrai cœur de village capable d'accueillir et de réunir 13000 Vedasiens?

Philippe Vernay

PUB

PUB